

## **Conseil des ministres du 25 mars 2010**

### **CONFÉRENCE NATIONALE DES PENSIONS**

#### **Rapport intermédiaire et suite des travaux**

Sur proposition de Mme Sabine Laruelle, ministre des PME et des Indépendants, et de M. Michel Daerden, ministre des Pensions, le Conseil des ministres a pris acte du Livre vert et de la suite des travaux à réaliser dans le cadre de la Conférence nationale des pensions.

Le Livre vert est le rapport intermédiaire qui a été établi par la task force, sur la base des travaux effectués par les différents groupes de travail chargés d'examiner :

- la pension légale et sa modernisation,
- les pensions complémentaires et l'épargne individuelle en vue de la retraite,
- le place des aînés dans la société.

Ce rapport intermédiaire sur les constats sera présenté prochainement en Commission des Affaires sociales de la Chambre, en vue d'une première discussion informelle. Par après, cinq tables rondes seront organisées durant le 2e trimestre 2010 afin d'écouter les préoccupations de la société civile en la matière et de pouvoir les répercuter à l'occasion de la rédaction du Livre blanc contenant des propositions ou suggestions à l'intention du Gouvernement.

Le Conseil des ministres a également pris acte de la liste des questions essentielles regroupées par thèmes qui seront examinées par le task force sur la base des constats formulés dans le rapport intermédiaire.